



CETEF Formation de Franche-Comté

Maison de la Forêt et du Bois

20 rue François Villon

25041 BESANCON CEDEX

Tél. : 03.81.51.98.00

Fax. : 03.81.51.98.10

Jeudi 28 avril 2022 à Naisey-les-Granges 25360

Installation d'un groupe de travail CETEF dans une régénération naturelle (24 ans après la coupe définitive)

But : travaux sylvicoles ciblés et investissements maîtrisés

Ou comment faire face aux crises climatiques et sanitaires, renouveler et éduquer les peuplements en raisonnant les investissements ?

1. Historique : ancien taillis à réserves, vente des dernières grumes en 97-98. Puis passage d'un broyeur et création de cloisonnements de 2 m de large entre 2 bandes de 4 m dans la régénération. Fin 2006, installation de 3 placeaux de suivi CRPF : 1 avec intervention précoce (favoriser les essences de lumière), 1 sans intervention (évaluer la concurrence du hêtre sur ces essences de lumière), 1 laissé à l'initiative du propriétaire pour les dégagements. Peuplement actuel : hêtraie- chênaie avec quelques merisiers, érables, frênes, alisiers blancs, noisetiers... Itinéraire habituellement préconisé : pré-sélection d'environ 150 arbres (double d'une densité finale pour des feuillus). En plusieurs fois, interventions en élagage sur une hauteur minimale de 6 m si possible et détournement par plane ou coupe. Alternative proposée pour cibler les efforts et réduire les investissements : travailler uniquement au profit du peuplement final.

Sol : limoneux, puis argileux, puis présence de cailloux calcaires - profondeur 40 à 60 cm

2. Sylviculture à privilégier : faire du positif :

*Ne pas sélectionner trop d'arbres d'avenir : uniquement ceux qui semblent réagir vite, bien structurés, à la densité finale (feuillus 60 à 70 arbres l'ha, espacés de 12/13m). Trop en choisir pour un propriétaire est tentant, mais amène :

- à éliminer trop vite de petits arbres qui pourraient maintenir l'ambiance forestière et accompagner plus longtemps les plus beaux,
- à détourner trop de tiges intermédiaires, dont l'expansion du houppier les rendra assez rapidement concurrents des autres arbres désignés, posant des problèmes de ralentissement de croissance et mortalités de la partie inférieure du houppier si on les conserve, mais générant de grandes ouvertures du couvert si on les élimine,
- à engager des frais de taille et d'élagage, sans retour financier au final car la plupart de ces arbres intermédiaires deviendront gênants avant d'être commercialisables en bois d'œuvre.

*Taille et élagage : en taille de formation, laisser une fourche trop verticale fragilise l'arbre car, par la croissance, de l'écorce va être incorporée dans le bois : c'est « l'entre-écorce ou écorce incluse ». L'écorce est incluse peu à peu dans le bois : point de tension extrême qui peut amener à une rupture éventuelle large et profonde condamnant l'arbre en tant que producteur de bois d'œuvre de qualité.

Avec un élagage précoce, sur des branches de diamètre limité, le nœud reste dans la partie interne du tronc, la cicatrisation intervient rapidement et la proportion de bois d'œuvre de qualité devient significative au moment de la récolte. Un élagage plus tardif se montre très rapidement moins intéressant sur le plan économique (plus forte proportion du volume de bois comportant des nœuds, branches parfois plus grosses si la mortalité naturelle est différée...) ; il pourrait même engendrer une plus grande coloration du bois (pas toujours recherchée pour les fruitiers par exemple) car la coupe de la branche favorise l'entrée d'oxygène dans le duramen (tissus morts dans lesquels la sève ne circule plus), alors qu'il n'est pas encore présent dans l'arbre lorsque l'on agit tôt.

*Détourage : quel houppier voisin rejoint ou entre dans celui de l'arbre choisi et le gêne ? L'utilisation de la plane (suppression de l'écorce sur 20 cm de haut, puis passage d'une brosse pour éviter la cicatrisation et la formation de canaux d'eau qui pourraient réalimenter l'arbre) constitue une alternative intéressante à l'abattage à la tronçonneuse sur de petites tiges, car elle permet d'affaiblir cet arbre sur 4 ou 5 ans, tout en accompagnant encore la tige choisie. L'arbre est alors alimenté uniquement par la sève brute et ne constitue plus de réserves carbonées dans ses racines (appauvrissement progressif ne permettant plus de former de nouvelles feuilles au printemps). Cette méthode douce présente comme autre avantage de très peu perturber le milieu. Mais attention aux arbres morts.

Enlever les brins frotteurs qui provoquent des blessures de l'écorce des arbres d'avenir.

Le houppier des tiges d'avenir ne doit plus avoir de branches qui meurent par la présence de branches concurrentes : enlèvement des brins dominés lorsqu'ils deviennent gênants, mais conservation de tous ceux qui favorisent l'ambiance forestière et protègent les troncs d'un éclaircissement trop fort.

*Absence de détourage : la phase de compression des arbres est plus longue : l'arbre croît plutôt en hauteur en formant une tige trop sensible au vent, son centre de gravité remonte.

*Intervention tardive : elle entraîne une fragilité qui peut encore se retrouver lors des interventions suivantes : le centre de gravité de l'arbre est plus haut et le diamètre du tronc est faible au regard de la hauteur totale. Il ne faut pas vouloir rattraper le temps perdu en 1 fois : rester modéré sur les coupes à effectuer, mais revenir plus souvent est préférable, si c'est possible : pourrais-je revenir dans 2 à 3 ans ? ou dans 5 ans ?

3. Installation d'un dispositif de suivi : choix des arbres d'avenir (puis des tiges à éclaircir à leur profit), 1ères mesures à prendre pour déterminer leurs caractéristiques avant détourage : hauteur, circonférence, amplitude du houppier par estimation de la longueur des branches (mesure en croix orientée sur les 4 points cardinaux). Ajouter dans l'échantillonnage des arbres intermédiaires aux caractéristiques proches des arbres d'avenir, mais qui ne bénéficient pas du détourage.

Quelques années après la coupe d'éclaircie, comparer la progression avec collecte des nouvelles données, pour évaluer la réaction des arbres dont le développement du houppier a été favorisé par rapport à ceux maintenus en concurrence. Voir comment les houppiers s'équilibrent.

Compte –rendu rédigé par Chantal THEVENOT